

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 12 novembre 2024, à 19 h 30, au Centre administratif de La Pocatière, au 1011, 6^e Avenue Pilote, à La Pocatière, à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Monsieur Yves Trazié (à distance)
Monsieur Jean-François Lévesque (à distance) (arrivé à 19 h 34)
Madame Dominique Brière (à distance)
Monsieur Claude Beaulieu (à distance)
Madame Véronique Brillant (à distance)
Monsieur Jacques Bérubé (à distance)
Monsieur Guy Dumont (à distance)
Madame Martine Riou (à distance)
Madame Julienne Auclair (à distance)
Monsieur Dominique Viel (à distance)
Madame Véronique Renaud (à distance)
Madame Martine Paradis (à distance)
Monsieur Denis Bastille (à distance)
Madame Nadine St-Onge (à distance)
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote) (à distance)
Monsieur Antoine Déry (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote) (à distance)

Membres absents :

Madame Cloé Gagné
Madame Caroline Dufour

1. MOT DE BIENVENUE

La vice-présidente souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 31)

La réunion est ouverte à 19 h 31 sous la présidence de madame Véronique Brillant, vice-présidente. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. CA 2024-11-0370 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Claude Beaulieu **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024
6. Suivis au procès-verbal
7. Informations de la direction générale
 - 7.1 Enjeux stratégiques
 - 7.2 Décisions du directeur général
8. Comités du conseil d'administration – suivis et recommandations
9. Serment d'un nouveau membre

10. Présentation et dépôt des états financiers 2023-2024
11. Surplus réservés au 30 juin 2024
12. Désignation du responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité
13. Questions diverses
14. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. CA 2024-11-0371 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2024

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Denis Bastille **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

6. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Il n'y a aucun suivi aux procès-verbaux lors de cette séance.

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 ENJEUX STRATÉGIQUES

Concernant la directive gouvernementale sur le gel d'embauche, le personnel cyclique et ceux qui avaient une promesse d'embauche avant le 1^{er} novembre ne sont pas touchés.

La consultation des parents des écoles Notre-Dame-du-Sourire et Riou a été faite. Les parents des deux écoles ont manifesté, en majorité, leur volonté que leurs enfants fréquentent l'école de leur village. Une décision sera prise en décembre lors de l'adoption des critères d'inscription.

7.2 DÉCISIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente les décisions qu'il a prises conformément au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs en vigueur.

8. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SUIVIS ET RECOMMANDATIONS

Comité de vérification :

- Présentation des états financiers 2023-2024 : le comité recommande au conseil d'administration d'adopter les états financiers 2023-2024.
- Le résultat de l'audit est une opinion avec réserve, la réserve concerne les « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation ». Toutefois, au niveau de la vérification de l'effectif scolaire pour les jeunes en formation générale, 200 tests sur des fiches individuelles ont été vérifiées et aucun écart n'a été trouvé. Même chose au niveau de la formation professionnelle (71) et de la formation générale des adultes (25). Note parfaite pour les audits des dossiers : le comité de vérification tient à féliciter l'équipe du centre de services scolaire et tout particulièrement l'équipe des ressources financières, pour cette note parfaite.

9. SERMENT D'UN NOUVEAU MEMBRE

Madame Martine Riou occupera le poste vacant comme membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel.

Celle-ci prête serment devant le directeur général. Un serment écrit sera signé et déposé au dossier de madame Riou.

10. CA 2024-11-0372 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

Personne invitée : M^{me} Carolyne Thériault, CPA auditrice indépendante de Malette, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés.

M^{me} Thériault présentera le rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier résumé du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup au 30 juin 2024.

Le rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier au 30 juin 2024 doivent être transmis au ministère de l'Éducation.

CONSIDÉRANT la présentation faite et les documents soumis;

IL EST PROPOSÉ par Nadine St-Onge et résolu :

DE prendre acte du dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier résumé du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup au 30 juin 2024 et;

DE la transmission desdits documents au ministère.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

11. CA 2024-11-0373 SURPLUS RÉSERVÉS AU 30 JUIN 2024

CONSIDÉRANT QUE conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, un centre de services scolaire doit déterminer les sommes qu'elle entend réserver de son surplus cumulé au 30 juin à des fins spécifiques pour des années subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE ces sommes sont établies et présentées au rapport de la situation financière du 30 juin 2024;

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QU'un montant de 962 510,00 \$ du surplus cumulé au 30 juin 2024 soit transféré au surplus réservé pour des dépenses de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

12. CA 2024-11-0374 DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'ÉTHIQUE ET DE L'INTÉGRITÉ

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi n^o 53, *Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives*;

CONSIDÉRANT l'abrogation de la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles (DG-PRO-0201);

CONSIDÉRANT QUE la Loi sanctionnée prévoit la désignation d'une personne à titre de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité;

CONSIDÉRANT les fonctions qui sont dévolues au responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité, à savoir :

- de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à prévenir la commission d'actes répréhensibles et l'exercice ou la menace de représailles;
- de vous renseigner sur la possibilité d'effectuer une divulgation et sur la protection contre les représailles prévue à la loi ;
- d'agir comme agent de liaison pour le Protecteur du citoyen en cas de vérification ou d'enquête en lien avec une divulgation ou une plainte pour représailles à la suite d'une divulgation.

IL EST PROPOSÉ par Guy Dumont et résolu :

DE DÉSIGNER madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, pour exercer les fonctions de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

13. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

14. CA 2024-11-0375 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 20 H 07)

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

La vice-présidente,

Geneviève Soucy

Véronique Brillant